



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE
Feuille d'informations municipales

N°239 du vendredi 9 octobre 2020

Page Facebook Aussac-Vadalle :

La commune a créé sa page Facebook pour mieux vous informer.

fb.me/Commune.Aussac.Vadalle

En complément du site Internet de la commune, vous trouverez un ensemble de publications, qui au fil du temps vous tiendra informé de l'actualité communale commentée par les internautes.

Pour y accéder encore plus simplement scannez le QR code :

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos propositions pour améliorer cette page.



Navette Régulière Pour Angoulême :

La navette est accessible à tous les usagers, selon les horaires suivants :

Point de montée	Horaire aller	Horaire retour soir
RAVAUD Abri-bus	6:39	18:21
LA GRANGE Abri-bus	6:43	18:17
VADALLE Abri-bus mairie	6:45	18:15
AUSSAC Abri-bus Place JB Hériard	6:47	18:13
TOURRIERS Abri-bus	6:50	18:10

Le mercredi un retour supplémentaire à 13h00 est prévu. Enfin le service ne sera pas assuré en juillet et août.

Recensement militaire : (enfants nés en 2004)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **Octobre -novembre - décembre 2004** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Le recensement militaire vaut inscription d'office sur les listes électorales lors de la majorité de votre enfant.

Masque en tissu « Grand Public » :

Nous avons reçu les résultats des tests officiels effectués par le laboratoire de la DGA sur les masques « Grand Public » distribués par la commune.

4. CONCLUSIONS

Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, le matériau du Lot B de la société GROUPE LVMA présente une perméabilité à l'air ainsi que des performances en efficacité de protection aux aérosols de 3 µm compatibles avec un usage de type masque de catégorie 2 (masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques).

Objet trouvé :

Un bouchon de réservoir de véhicule avec sa clef a été retrouvé au niveau du lavoir de Vadalle. Vous pouvez le récupérer au secrétariat de mairie.

Bric à Brac à Vadalle :

L'association FESTIV AND CO organise son BRIC à BRAC le **Dimanche 18 Octobre 2020** à la salle des fêtes de Vadalle A partir de 7h - 1€ le mètre exposé. Renseignements : **06.64.44.75.00**

BRIC A BRAC

DIMANCHE 18 OCTOBRE

VADALLE - SALLE DES FETES



Imprimé Par Nos Soins - Ne pas jeter sur la voie publique



ENTREE GRATUITE
1€ le mètre d'exposition
A partir de 7h



BUVETTE et RESTAURATION CHAUDE SUR PLACE



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
RESPECT DES GESTES BARRIERES



Renseignements

06 64 44 75 00

festivandco@gmail.com